

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**  
République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 07/04/2022    Date d'affichage : 14/04/2022

<b>Nombre de</b>
<b>Conseillers :</b>
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

Le douze avril de l'an deux mil vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Étaient présents : AMBLARD Gilles, BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, GAT Nicolas, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon.

Étaient excusés : SABOT Nicolas BASSET Anselme, VIDAL Carine  
M. GAT Nicolas a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le projet de BP 2022 afférent au budget communal s'établit en dépenses et en recettes à 674623.18€ répartis pour 247009.69€ pour l'investissement et pour 427613.49€ pour le fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
Investissement	247009.69€	247009.69€
Fonctionnement	427613.49€	427613.49€
Total	674623.18€	674623.18€

Ceci exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **VOTE** le budget primitif 2022 afférent au budget communal.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Sébastien VERNET

